

# Madagascar rejoint la FiTI !



MINISTRE DE LA PECHE ET  
DE L'ECONOMIE BLEUE

\*\*\*\*\*  
LE MINISTRE  
\*\*\*\*\*



Antananarivo le, 27 SEPT 2021

À

Dr Valéria Merino  
Présidente de l'Initiative pour la  
Transparence des Pêches FITI  
Providence, Mahé

-SEYCHELLES-

N° 104 -2021/MPEB/Mi

**Objet** : Demande d'adhésion à l'Initiative pour la transparence des pêches FITI

Madame La Présidente,

Dans le cadre de l'accroissement de la transparence des pêches et la participation pour une gestion plus durable des pêches maritimes à Madagascar, le Ministère de la Pêche et de l'Economie bleue tient à témoigner ses engagements de se joindre à cette bonne initiative.

De ce fait, j'ai l'honneur de bien vouloir vous soumettre, par la présente, la demande d'adhésion de Madagascar, par le biais du Ministère de la Pêche et de l'Economie bleue à l'Initiative pour la transparence des pêches FITI.

Tel est, Madame La Présidente, l'objet de la présente requête, en espérant une réponse favorable de votre part.

Je vous prie de recevoir, Madame La Présidente, l'assurance de mes sincères salutations.

**MAHATANTE TSIMANAORATY**  
Paubert

30 septembre 2021 - Dans une nouvelle étape pour les efforts de transparence mondiaux dans la gestion des pêches marines, le gouvernement de Madagascar a déclaré son engagement public à rejoindre l'Initiative pour la transparence dans les pêches (FITI). L'engagement du pays a été transmis

via une lettre officielle envoyée par Paubert Mahatante, ministre malgache des Pêches et de l'Économie bleue, à Valeria Merino, présidente du conseil d'administration international de la FiTI.

"Dans le cadre d'une croissance de la transparence des pêches et de la participation à une gestion plus durable des pêches marines à Madagascar, le ministère des Pêches et de l'Économie bleue souhaite exprimer son engagement à rejoindre cette grande initiative", a écrit le ministre Mahatante dans sa lettre.

Madagascar devient le cinquième pays à rejoindre la FiTI, après la Mauritanie, le Sénégal, les Seychelles et le Cap-Vert.

Le secrétariat international de la FiTI, soutenu par Blue Ventures (partenaire national de collaboration de la FiTI) ainsi que par d'autres organisations partenaires, était en contact avec les autorités malgaches et les parties prenantes non gouvernementales depuis la fin 2020. La décision du pays de rejoindre la FiTI a été dûment approuvée par le Conseil des ministres ce mois-ci.

Dans une annonce partagée sur sa page Facebook officielle, le ministère des Pêches et de l'Économie bleue a déclaré que cette décision représentait "une étape majeure vers la préservation, la gestion et le développement de pêches durables pour les générations futures. Rejoindre la FiTI nous permettra d'améliorer la prestation des services publics, d'accroître la transparence de la pêche responsable et de promouvoir la collaboration entre toutes les parties prenantes du secteur des pêches et de l'économie bleue".

Les pêches marines représentent le fer de lance de l'économie de Madagascar, un pays qui possède la plus longue côte d'Afrique (4 828 km). Selon la Banque mondiale, les pêches malgaches ont une capacité de production annuelle de 750 millions de dollars - soit plus de 7 % du PIB national - et contribuent à hauteur de 6,6 % aux exportations totales. Le poisson joue également un rôle crucial dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés malgaches, représentant environ 20 % de l'apport en protéines animales.

Will May, coordinateur régional de la FiTI pour l'océan Indien occidental, a félicité le gouvernement malgache pour son engagement, déclarant : "Il est clair que les autorités nationales comprennent déjà l'importance d'une approche inclusive et participative de la gestion des pêches, comme en témoignent les fréquentes mentions de la transparence dans les documents de stratégie nationale tels que La Stratégie Nationale de Bonne Gouvernance de la Pêche de Madagascar et La Stratégie Nationale de Gestion de la Pêche Thonière. Nous avons sincèrement hâte de collaborer avec tous les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux de Madagascar dans ce voyage transformateur."

Cet engagement public représente une première étape cruciale vers une meilleure disponibilité d'informations de gestion des pêches crédibles, précises et opportunes pertinentes pour Madagascar. Rendre la gestion des pêches plus transparente et inclusive peut influencer positivement la capacité à gérer les pêches de manière efficace et durable, ainsi que la capacité de surveillance, de responsabilité et de dialogue public efficaces.

Sous la direction technique du secrétariat international de la FiTI, Madagascar travaillera désormais à remplir les étapes initiales d'inscription requises pour soumettre sa candidature officielle au conseil d'administration international de la FiTI.

Lettre d'engagement officielle du ministère des Pêches et de l'Économie bleue, 27 septembre 2021

Communiqué de presse de l'Initiative pour la transparence dans les pêches, 30 septembre 2021

Il convient de souligner qu'un tel engagement public démontre l'intention sincère du gouvernement d'un pays d'accroître la transparence dans la gestion des pêches par le biais de la FiTI. Cependant, l'engagement ne doit pas être interprété comme une acceptation officielle dans l'initiative. Ce n'est que lorsqu'un tel engagement est suivi d'activités concrètes de mise en œuvre (comme la création d'un groupe national multipartite FiTI ou l'accord sur le premier plan de travail FiTI du pays) et de l'approbation subséquente de la candidature du pays par le conseil d'administration international de la FiTI) que Madagascar sera officiellement reconnu comme pays de mise en œuvre de la FiTI.

# Madagascar lance officiellement le processus multipartite national lors d'un atelier FiTI



Antananarivo, 3 mai 2022. Aujourd'hui, le gouvernement de Madagascar a officiellement lancé son processus national de mise en œuvre de la FiTI lors d'un atelier multipartite d'une journée qui s'est tenu dans la capitale Antananarivo. L'atelier a réuni environ 85 participants, dont des représentants du gouvernement malgache, du secteur privé (y compris des représentants industriels et artisanaux) et de la société civile, ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Parmi divers sujets pertinents, les participants ont été sensibilisés au rôle que la gestion transparente des pêches peut jouer dans le soutien à la durabilité de l'ensemble du secteur, ainsi qu'à la motivation du gouvernement malgache à mettre en œuvre la FiTI et aux objectifs, principes et structure clés de l'initiative.

Les discussions de groupe lors de la session de l'après-midi se sont concentrées sur l'état d'avancement et les perspectives de Madagascar dans le processus de mise en œuvre de la FiTI. Par l'intermédiaire de son ministère chef de file FiTI - le ministère des Pêches et de l'Économie bleue - Madagascar s'efforce actuellement de remplir les étapes d'inscription nécessaires pour soumettre sa candidature au conseil d'administration international de la FiTI, notamment en établissant son groupe national multipartite FiTI. La soumission de la candidature de Madagascar est attendue avant la fin de l'année 2022.

Avec la plus longue côte d'Afrique (4 828 km), le renforcement de la gouvernance des pêches marines revêt une importance vitale pour Madagascar - un pays dans lequel les pêches soutiennent les moyens de subsistance, les emplois et la sécurité alimentaire de milliers de familles.

Pour rappel, dans le cadre des efforts visant à atteindre cet objectif, le gouvernement malgache s'est engagé publiquement en septembre 2021 à rejoindre la FiTI, par le biais d'une lettre officielle écrite par le ministre des Pêches et de l'Économie bleue, l'honorable Dr Paubert T. Mahatante.

Devant les participants et les représentants des médias nationaux, le ministre Mahatante a réaffirmé son engagement et celui de Madagascar en faveur d'une gestion transparente et inclusive des pêches lors de l'atelier de lancement de la semaine dernière. L'atelier a été financé par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) et Amy Hyatt, chargée d'affaires de l'ambassade des États-Unis à Madagascar, a saisi l'occasion pour féliciter le gouvernement malgache de son engagement continu à mettre en œuvre la FiTI.

Une assistance technique pour l'atelier a été fournie par Blue Ventures ainsi que par le secrétariat international de la FiTI, représenté à l'événement par son coordinateur régional pour l'océan Indien occidental, M. Will May.



La transparence des pêches à l'ordre du jour des pays de l'OI SO alors qu'un atelier régional rassemble des gouvernements, des entreprises et la société civile aux Seychelles.



29-30 mars 2023. Des praticiens des pêches de la région de l'océan Indien sud-ouest (OI SO) se sont réunis aux Seychelles pour assister à un atelier régional de deux jours visant à sensibiliser à l'importance de la transparence pour une gestion durable des pêches.

L'atelier, intitulé "Promouvoir la transparence pour des pêches marines durables grâce à des actions collectives dans la région de l'océan Indien sud-ouest (OI SO)", s'est tenu à l'hôtel Eden Bleu, Eden Island, du 29 au 30 mars. Parmi les quelque 30 participants figuraient des représentants des gouvernements, des associations de pêche artisanale et des organisations de la société civile de divers pays, notamment le Kenya, Madagascar, le Mozambique, les Seychelles, l'Afrique du Sud et la Tanzanie.

La région de l'OI SO dispose de ressources marines substantielles et de stocks de poissons précieux, contribuant de manière significative aux revenus des gouvernements, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à l'emploi. La pêche est un pilier essentiel du développement d'économies bleues durables dans les pays de l'OI SO, cependant, les dernières décennies ont été témoins de pratiques de pêche non durables et de la surexploitation des stocks, due notamment à la surpêche légale ainsi qu'à la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN). Cela a entraîné d'importantes pertes socio-économiques, une diminution des ressources marines et une baisse des revenus dans la région de l'OI SO.

Une bonne gouvernance dans le secteur des pêches - et en particulier ses principes sous-jacents de collaboration, de transparence et de responsabilité - est une condition préalable à la gestion efficace et durable des pêches, ainsi qu'à la capacité de surveillance, de responsabilité et de dialogue public efficaces. L'importance de la transparence dans la gouvernance des pêches et la gestion durable des pêches en tant qu'avantage concret et contribution à la résilience et à la durabilité aux niveaux local, national et régional a également été reconnue dans de nombreux forums régionaux et internationaux, lors de la 7ème réunion des ministres de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) chargés de la pêche et de l'aquaculture au Ghana (5 - 8 avril 2022).

Cependant, la transparence n'a pas figuré à l'ordre du jour prioritaire dans la région de l'OI SO, de nombreux gouvernements omettant encore de publier des informations importantes sur un éventail d'aspects de la gestion des pêches (tels que l'état des stocks de poissons, les autorisations de pêche, les accords d'accès ou les données sur les captures de poissons). De plus, la diffusion des informations n'est souvent pas opportune, de qualité insuffisante ou présentée de manière à la rendre inaccessible aux citoyens. Ce manque de transparence est un contributeur majeur sous-jacent à de nombreux problèmes dans le secteur de la pêche. En outre, des données incomplètes ou inexactes peuvent conduire à la marginalisation ou à la sous-évaluation de certains groupes dans les pêches (comme les femmes et les petits pêcheurs) et, en fin de compte, signifier que l'ensemble du secteur reçoit moins d'attention et de visibilité dans l'agenda national de développement durable d'un pays.

Lors de son discours d'ouverture, Jean-François Ferrari, ministre des Pêches et de l'Économie bleue des Seychelles, a déclaré : "J'ai dit dans notre premier atelier national de la FiTI que 'le gouvernement des Seychelles a une vision claire pour rendre nos pêches le secteur le plus transparent du monde'. Cela signifie que nous serons transparents sur le mauvais comme sur le bon !... Je suis très heureux qu'en plus des Seychelles, nous ayons maintenant un deuxième pays de la région qui s'est engagé à accroître la transparence dans les pêches grâce à la FiTI : Madagascar. Mais il faut faire plus et j'espère que cet atelier régional peut enflammer une étincelle parmi les autres pays de notre région. La transparence est réalisable, elle ne fait pas de mal et elle génère des avantages tangibles pour les gouvernements, les entreprises honnêtes et nos citoyens qui dépendent d'un environnement marin sain."

Will May, coordinateur régional de la FiTI pour l'océan Indien occidental, a déclaré : "La pêche, par sa nature même, est un secteur incroyablement complexe à gérer de manière durable. La gamme de

problèmes auxquels est confronté le secteur - comme la surpêche, la pêche INN, l'inégalité d'accès aux ressources halieutiques et le partage inéquitable des avantages, entre autres - nécessite une gamme de solutions. Une approche pour traiter ces problèmes consiste à aider les gouvernements à améliorer la qualité, la crédibilité et l'utilité des informations nationales sur la gestion des pêches, comme le prévoit la norme FiTI. Nous sommes impatients d'échanger avec nos partenaires régionaux sur les diverses approches de la transparence dans les pêches, qu'elles se concentrent sur l'amélioration de l'accès du public à l'information, le suivi des mouvements des navires ou la promotion de la traçabilité des produits de la mer."

Umair Shahid, gestionnaire thonier de l'océan Indien/gestionnaire des pêches de l'OI SO pour le WWF, s'est exprimé ainsi : "La transparence a été reconnue comme l'un des outils importants pour lutter contre la pêche INN, qui affecte le plus les économies en développement, sapant leurs droits de développer et de maintenir les avantages socio-économiques. La transparence dans le secteur des pêches doit être au premier plan pour fermer le cercle des opérateurs illégaux et des captures. Pour que cela se produise, il est nécessaire de renforcer la coopération régionale, d'évaluer et d'entreprendre l'avancement de moyens technologiques à faible coût, et d'avoir des yeux sur la mer et de mettre en œuvre des mécanismes de bonne gouvernance. Aujourd'hui, les initiatives de transparence sont en augmentation, et le public et les consommateurs sont conscients et exigent des produits de la pêche légaux. Pour que les pays de l'OI SO tirent parti de ce potentiel, la mise en œuvre de la norme FiTI peut conduire à des incitations économiques, à l'ouverture de marchés pour leurs produits halieutiques. Nous voulons créer de la transparence et de la compréhension et démontrer que la gestion, le suivi et le contrôle des pêches sont essentiels pour rendre la pêche durable."

Chaque participant a reçu un exemplaire du rapport 2021 de la FiTI des Seychelles.

L'atelier régional a été co-organisé par la FiTI, le WWF Madagascar et le ministère des Pêches et de l'Économie bleue des Seychelles, avec un financement fourni par



# Madagascar devient le troisième pays candidat de la FiTI !



Madagascar a été accepté au sein de la FiTI en tant que pays candidat officiel, ce qui en fait le troisième pays au monde à se voir accorder ce statut après la Mauritanie en 2018 et les Seychelles en 2020. Le conseil d'administration international de la FiTI a débattu et approuvé la demande de candidature de Madagascar le 5 décembre 2022 lors de sa 19ème réunion.

La demande a été soumise au conseil d'administration le 18 novembre 2022 par Mme Narindra Raharison, Point Focale du FiTI au nom du groupe national multipartite (GNM) de la FiTI de Madagascar.

"Au nom du conseil d'administration international de la FiTI, je tiens à féliciter le gouvernement et toutes les autres parties prenantes de Madagascar qui ont travaillé sans relâche au cours des 14 derniers mois pour parvenir à cette réalisation significative. Nous accueillons Madagascar dans notre partenariat multipartite mondial et attendons avec impatience une plus grande transparence dans la gestion du secteur des pêches du pays, ce qui renforcera la gouvernance participative, contribuera aux réformes et, en fin de compte, favorisera l'exploitation durable des pêches marines", a déclaré la Dr Valeria Merino, présidente du conseil d'administration international de la FiTI.

Les pêches marines jouent un rôle vital dans l'économie, la société et la culture de Madagascar, la quatrième plus grande île du monde avec une zone économique exclusive de 1 140 000 km<sup>2</sup>. Cependant, selon la Banque mondiale, " ce secteur est confronté à de nombreux défis complexes ", l'un des plus fondamentaux étant " de trouver des moyens d'équilibrer la conservation et l'exploitation des ressources halieutiques ".

L'amélioration de l'accès du public aux informations crédibles du gouvernement sur les pêches de Madagascar peut servir de pierre angulaire à la gestion responsable du secteur, en facilitant l'amélioration de la prise de décision, de la responsabilité et des débats publics éclairés.

Sous l'égide du MPEB nouvellement créé, le gouvernement malgache s'est engagé à mettre en œuvre la FiTI en septembre 2021, notant que cette décision " représente une étape majeure vers la préservation, la gestion et le développement de pêches durables pour les générations futures ". Cet engagement s'inscrivait dans le cadre d'un effort plus large visant à améliorer la gouvernance du secteur, qui a également vu la signature de conventions entre le MPEB, le bureau national de lutte contre la corruption et l'unité de renseignement financier.

La dernière année a vu le gouvernement remplir avec discernement les six étapes d'inscription requises pour rejoindre l'initiative en tant que pays candidat FiTI, notamment la création du GNM national FiTI de Madagascar.

Ce groupe, composé d'un nombre égal de représentants des secteurs gouvernemental, des entreprises (petites et grandes) et de la société civile, est responsable du pilotage du processus de mise en œuvre de la FiTI à Madagascar. Ses membres ont déjà élaboré le plan de travail initial du groupe pour 2022-2023.

Les fondations multipartites de la mise en œuvre de la FiTI étant désormais en place à Madagascar, la norme FiTI stipule que le pays a jusqu'à la fin de l'année 2023 pour produire son premier rapport FiTI.

Le rapport, produit sous la responsabilité collective du GNM national du pays, évaluera l'accessibilité et l'exhaustivité des informations sur les pêches publiées par le gouvernement. Cela couvre un éventail de domaines de gestion des pêches, tels que les documents de lois et de politiques, les accords d'accès à la pêche étrangère, les informations sur les stocks et les données de paiement et de capture des grands et petits navires de pêche. Les informations clés seront résumées pour soutenir la compréhension du public et le rapport inclura des recommandations conjointes émises par le GNM FiTI national pour aider le gouvernement à continuer à améliorer les niveaux de transparence au fil du temps.

Le gouvernement de Madagascar et le GNM national du pays ont été soutenus par le secrétariat international de la FiTI et notre partenaire local Blue Ventures au cours de cette phase initiale d'inscription.

Des informations concernant la lettre officielle d'acceptation de Madagascar en tant que pays candidat FiTI, ainsi que le dossier de candidature du pays, peuvent être trouvées ici.

Félicitations Madagascar !

# Les pêcheurs artisanaux de Madagascar apprennent la transparence dans la gestion des pêches



Une série d'ateliers nationaux organisés le long de la côte ouest de Madagascar en septembre et début octobre a permis de sensibiliser diverses communautés de pêche artisanale à la valeur de la transparence des pêches pour leurs moyens de subsistance.

Les ateliers, animés par Blue Ventures, partenaire national de mise en œuvre de la FiTI, se sont tenus à Toilara et Morombe (sud-ouest), Mahajanga et Ambanja (nord-ouest) et Morondava et Belo sur Mer (centre-ouest). Au total, plus de 80 pêcheurs artisanaux, dont des leaders communautaires, ont assisté aux six ateliers, ainsi que des représentants du ministère des Pêches et de l'Économie bleue (MPEB). Le MPEB est le ministère qui dirige la mise en œuvre de la FiTI à Madagascar.

À chaque atelier, les participants ont reçu une affiche conçue conjointement par le Secrétariat international de la FiTI et Blue Ventures qui explique pourquoi la transparence dans la gestion des

pêches de Madagascar est une caractéristique essentielle que les pêcheurs artisanaux devraient à la fois exiger et contribuer.

\*Une plus grande transparence permet aux pêcheurs artisanaux de s'engager dans la gouvernance participative du secteur, à savoir

\*Participer à la prise de décision éclairée sur la gestion du secteur

\*Tenir le gouvernement responsable de ses décisions

\*Accroître l'attention du public quant à l'importance de leurs contributions aux emplois, à la sécurité alimentaire nationale, à l'économie et à la culture.

Madagascar devrait publier son premier rapport FiTI l'année prochaine. Le rapport évaluera le niveau d'informations publiées par le gouvernement conformément aux exigences de la norme FiTI et résumera les informations clés pour soutenir la compréhension du public.

Entre autres outils, Blue Ventures a également distribué la réglementation nationale sur les pêches et une liste officielle des navires crevettiers autorisés à pêcher dans la ZEE de Madagascar lors de chaque atelier. C'était la première fois que nombre de ces communautés de pêche artisanale étaient initiées au concept de transparence des pêches. La distribution de ces outils, ainsi que de l'affiche, a donné aux communautés des exemples concrets de la façon dont une plus grande transparence les concerne directement.

Les ateliers nationaux ont également servi d'occasion pour encourager la mise en réseau entre les différentes parties prenantes des pêches artisanales à Madagascar et promouvoir un échange efficace d'informations entre les communautés de pêche côtières et les deux représentants des pêcheurs artisanaux qui siègent au sein du Groupe multipartite national du pays.

# The Need for Transparency for Small-Scale Fishers in Madagascar

## About the Fisheries Transparency Initiative (FiTI)



Sustainable fisheries management



Collective Action



Assurance



FiTI in Madagascar



FiTI helps you to answer critical questions:

- Who catches our fish?
- How healthy are our fish stocks?
- How much money is earned from issuing fishing licences?
- How is our government supporting the fisheries sector? (e.g. through subsidies, development aid)
- How is our government combatting illegal fishing?

Examples



FiTI also supports you to:

Understand what is known and what is not known about fisheries



Improve the accuracy of information



Promote public debates about fisheries



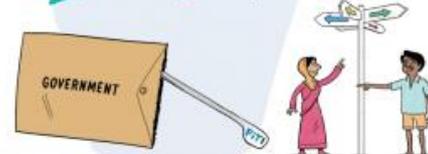
Transparency facilitates your **informed participation** in decision-making



Transparency raises the **visibility** of your contributions



Transparency empowers you to exercise **oversight** of government decisions



## CALL TO ACTION

- Keep your government committed to FiTI!
- Participate in public debates with an informed opinion!
- Hold your government accountable for its decisions!
- Help your government collect data about small-scale fisheries!



[www.fiti.global](http://www.fiti.global)

L'organisation des six ateliers ainsi que la conception et l'impression de l'affiche sur la pêche artisanale ont été rendues possibles grâce à une subvention accordée par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Titre : Madagascar s'engage dans la transparence des pêches

Le secteur de la pêche à Madagascar est confronté depuis longtemps à d'importants défis de gouvernance, comme la pêche illégale, la surpêche et la corruption. Ces problèmes nuisent à l'économie du pays et créent un cercle vicieux dans la gestion durable des ressources marines.

Pour y remédier, les autorités malgaches ont décidé en septembre 2021 de rejoindre l'Initiative pour la Transparence dans les Pêches (FiTI). Cette initiative mondiale vise à améliorer la crédibilité et la qualité des informations sur les pêches au niveau national.

Tout au long de 2022, Madagascar a franchi les étapes nécessaires pour devenir pays candidat à la FiTI. Cela a notamment nécessité la création d'un Groupe Multipartite National (GMN) réunissant le gouvernement, le secteur privé et la société civile pour superviser la mise en œuvre.

La candidature de Madagascar a été officiellement acceptée début décembre 2022. Le pays a désormais jusqu'à fin 2023 pour publier son premier Rapport FiTI, qui fera un état des lieux de la transparence dans le secteur des pêches.

Malgré des progrès comme le gel de l'effort de pêche en 2021, des défis demeurent dans des domaines comme la publication des données sur les stocks de poissons, la réforme foncière, la gestion des accords de pêche et des licences, et la promotion du dialogue entre acteurs publics et privés.

L'engagement de Madagascar dans la FiTI est néanmoins une étape structurante vers une meilleure gouvernance des pêches, essentielle pour un développement durable de l'économie bleue qui profite à toutes les parties prenantes, y compris les communautés côtières.

La publication du premier Rapport FiTI du pays en 2023 sera un jalon important pour évaluer les progrès accomplis et identifier les chantiers prioritaires afin de renforcer la transparence et la gestion durable du secteur des pêches.

# Le 1er rapport FiTI Madagascar

Un jalon vers plus de transparence des pêches à Madagascar.



Alors que le secteur des pêches représente un pilier de l'économie bleue à Madagascar, le pays s'est lancé depuis 2021 dans un processus structurant pour améliorer la gouvernance du secteur. En rejoignant l'Initiative pour la Transparence dans les Pêches (FiTI), les autorités Malagasy ont pris l'engagement d'accroître la transparence et la responsabilité dans ce domaine vital.

La publication du tout premier Rapport national FiTI, prévue le 15 décembre 2023, marquera une étape cruciale dans cette démarche. Elaboré par le Groupe Multipartite national, ce rapport dressera un état des lieux complet des informations publiées par l'État en matière de pêches. Données sur les stocks halieutiques, accords avec les flottes étrangères, lutte contre la pêche illégale... De nombreux sujets seront passés au crible.

Si des progrès sont déjà tangibles, à l'image du gel de l'effort de pêche obtenu en 2021, ce rapport mettra aussi en lumière les défis persistants. Réforme du régime foncier, implication des

communautés côtières, contrôles des licences de pêches... Les chantiers pour une gestion durable des ressources marines sont encore nombreux.

La parution régulière des rapports FiTI permettra de suivre les avancées concrètes du pays dans ces domaines essentiels. Elle contribuera plus largement à ancrer la bonne gouvernance des pêches au cœur des politiques publiques, gage de croissance bleue pour Madagascar.

